



Club des Enseignants et des Chercheurs en
Electronique, Electrotechnique et Automatique
Electrical and Information Engineering

**Procédure d'élaboration
des listes de candidatures
soutenues par le Club EEA
pour les élections 2019
au CNU**

Basée sur la procédure utilisée en 2011 et 2015

**Comités des sages
Critères d'élaboration des listes**



Transparence de la démarche et des critères mis en œuvre

- Affichage du collectif de collègues en charge de constituer les listes ou comité des sages
- Etablissement et affichage des critères d'élaboration de la liste : guide des bonnes pratiques à destination du comité des sages
- Appel à candidatures avec demande de CV sur une base fournie sur le site



Rappel Calendrier prévisionnel 2019 (validé par le CA le 5 septembre 2018)

Septembre - Octobre 2018

- Elaboration du collectif de collègues en charge de constituer les listes (comités des sages) et affichage sur le site du Club (avec CV) et validation par le CA
- Identification des têtes de listes

Novembre 2018 - Février 2019

- Publication des critères d'élaboration des listes, du calendrier et appel à candidatures dès parution des textes ministériels
- Recueil des candidatures avec CV

Mars 2019 :

Etablissement des listes par le comité des sages pour chaque section CNU

Fin mars - Mai 2019

- Validation des listes par le CA puis par l'AG du Club
- validation professions de foi et lancement procédure de dépôt
7 juin 12h : date limite de dépôt des listes



Composition du « comité des sages »

6 collègues (A ou B) connaissant très bien les valeurs défendues par le Club et/ou élus du Club sortants du CNU, cooptés par les sections du Club concernées

+ le président ou secrétaire des sections du Club ou à défaut membre élu du CA

+ tête de liste collège A du CNU sortant

+ Président ou Vice-président du Club EEA

Le comité des sages est animé par un coordinateur désigné en son sein.

Permettant une représentation cohérente du territoire
Non candidats sur les listes
CV succinct rendu public

Rôle du comité Etablir une proposition de listes (collège A et collège B), selon des critères établis par le CA, et à valider par le CA puis en AG



Composition des « comité des sages » 61eme section

établie en concertation avec les groupes d'animation de la recherche scientifique nationale

Validé par le CA le 13 décembre 2018

		Lab	Ville	section	
A	I. Queinnec	LAAS-CNRS	Toulouse	Automatique	Communauté scientifique Automatique et Productique
	Ph. Fraise	LIRMM	Montpellier	Automatique	Communauté scientifique Robotique
	O. Sentieys	INRIA	Rennes	Automatique	Communauté scientifique Architecture des systèmes
	F. Lepage	CRAN	Nancy	Automatique	Coordinateur du comité
	V. Perdereau	ISIR	Paris	Automatique	Vice-Présidente du Club EEA
	L. Bigué	MIPS	Mulhouse	Signal Image	
	E. Moreau	LSIS	Toulon	Signal Image	Communauté scientifique Signal-Image, GRETSI
	Y. Voisin	LE2I	Dijon Auxerre	Signal Image	
	D. Vray,	CREATIS	Lyon	Signal Image	Président section Signal Image
B	P. Berthou	LAAS-CNRS	Toulouse	Automatique	
	F. Denis	LIRIS	Lyon	Signal Image	
	M. Masson	Heudiasyc	Compiègne	Signal Image	

Seront également consultés / Philippe Bolon (Signal Image) et Patrick Siarry (Automatique)

Elections 2019 au CNU



Composition des « comité des sages » 63eme section

Validé par le CA le 13 décembre 2018

		Lab	Ville	section	
A	J. Assaad	IEMN - DOAE	Valenciennes	Electronique	
	Ph. Benech	G2Elab	Grenoble	Electronique	
	F. Costa	SATIE	Paris	Electrotechnique	
	G. Despaux	IES	Montpellier	Electronique	
	G Duchamp	IMS	Bordeaux	Electronique	Présidente du Club EEA
	JP Ferrieux	G2Elab	Grenoble	Electrotechnique	
	MC Péra	FEMTO-ST	Belfort	Electrotechnique	
	G. Zissis	LAPLACE	Toulouse	Electrotechnique	Coordinateur du comité
B	S. Ait-Amar	LSEE	Béthune	Electrotechnique	
	A-L Billabert	ESYCOM	Paris	Electronique	
	Y. Cressault	LAPLACE	Toulouse	Electrotechnique	Président section Electrotechnique
	W. Lhomme	L2EP	Lille	Electrotechnique	
	L. Poffo	Institut FOTON	Lannion	Electronique	
	E. Tanguy	IETR	Nantes	Electronique	Secrétaire section Electronique



Critères d'élaboration de la liste (1)

- o Tête de liste représentative
- o Membre du Club ou impliqué dans une organisation animant la communauté EEA
- o Apport du candidat à la communauté
- o Qualité, équilibre du dossier
- o Renouvellement et relative continuité
~ 30% en 2ème mandat

Remarque : la règle des 2 mandats successifs maximum comme titulaire est désormais inscrite dans les textes officiels réglementaires relatifs au conseil national des universités



Critères d'élaboration de la liste (2)

o Equilibres

- ✓ Disciplinaire
- ✓ Géographique tenant compte des grands et des petits centres
- ✓ Types d'établissements
- ✓ Grades (PRCE/PR1/PR2; MCF HDR et non HDR / HC)
- ✓ Femmes/ Hommes



Elaboration des listes (3)

o Les sections CNU 61 et 63 comprennent chacune 96 membres

- ✓ Cadres A élus titulaires : 16
- ✓ Cadres A élus suppléants : 16
- ✓ Cadres B élus titulaires : 16
- ✓ Cadres B élus suppléants : 16
- + Cadres A nommés titulaires : 8
- + Cadres A nommés suppléants : 8
- + Cadres B nommés titulaires : 8
- + Cadres B nommés suppléants : 8

Soit 32 titulaires + 32 suppléants élus par section CNU

Il faut donc constituer des listes à 32 noms

Remarque : il n'y a plus de binôme titulaire /suppléant à constituer -
Simple classement mais les résultats du vote détermineront la « frontière »
titulaires / suppléants (voir textes officiels)



Appel à candidature

Rappel des missions du CNU

Rappel de la procédure de constitution des listes (comité des sages, critères affichés)

Envoi des candidatures au plus tard le dimanche 3 mars 2019, chacune accompagnée d'un CV selon la structure type jointe en annexe, au coordinateur du Comité des sages

Section 61 : Francis Lepage - francis.lepage@univ-lorraine.fr

Section 63 : Georges Zissis - georges.zissis@laplace.univ-tlse.fr

Attention aux incompatibilités : voir textes ministériels



Pour en savoir plus :

Décret n° 2009-461 du 23 avril 2009 modifiant le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités

Arrêté du 5 novembre 2018 relatif à l'élection des membres titulaires et suppléants du Conseil national des universités

Circulaire n°2018-143 du 28-11-2018 relative à l'élection des membres titulaires et suppléants du **Conseil** national des universités